Compétences souhaitées à la fin des trois cycles de l'enseignement spécialisé (musique)

Ipmc

Institut de pédagogie musicale et chorégraphique

Avril 1993

Avant-propos

1. Ce texte a été rédigé tout d'abord par une équipe composée de Dominique Varenne, alors professeur conseiller aux études au CNR de Marseille, Arlette Biget, professeur de flûte à l'ENM d'Orléans, Françoise Joubert, professeur de formation musicale à l'ENM d'Orléans et Claude-Henry Joubert, directeur de l'ipmc. Il a été ensuite adressé à la Direction de la musique et de la danse, puis discuté par une commission composée d'une douzaine de directeurs et professeurs réunie sous la présidence de Daniel Blanc, inspecteur général. Il a enfin été soumis aux responsables des associations de directeurs et a bénéficié de l'examen critique de la fédération nationale des écoles et conservatoires municipaux de musique, de danse et d'art dramatique, ainsi que des propositions d'Alfred Herzog, Xavier Gagnepain et Henriette Canac.

2. Ce document sera complété

- D'une part, par des textes spécialisés, précisant pour chaque discipline, les acquisitions souhaitées à la fin de chaque cycle. Ces travaux devraient commencer à être publiés à la fin de l'année 1993 ;
- D'autre part, par des répertoires instrumentaux publiés par l'ipmc dans la collection 10 ans avec...Seront disponibles à la fin de 1993 : flûte, clarinette, saxophone, trompette, violon, alto, contrebasse, orgue, musique d'ensemble du XXe siècle et orchestre. Tous les instruments de l'orchestre auront été traités avant la fin de 1995. L'impc reprendra alors l'édition de tous les ouvrages parus en confiant une nouvelle rédaction à de nouvelles équipes.
- 3. Le présent document n'est pas une liste d'acquisitions mais de compétences qui sont systématiquement énoncées au moyen de verbes d'action.

 On considère que les compétences que l'on souhaite voir acquérir dans un cycle demeur.

On considère que les compétences que l'on souhaite voir acquérir dans un cycle demeurent un objectif dans le cycle suivant. On a donc évité autant que possible les redites. En aucun cas des méthodes à employer ne sont suggérées toutefois, certaines propositions sont assorties d'exemples ou de commentaires.

4. Il ne s'agit pas de listes d'épreuves de contrôles ou d'examens...

L'évaluation de toutes ces compétences doit être globale. Beaucoup de ces compétences ne peuvent d'ailleurs être évaluées que dans la durée et sur le terrain, par les professeurs eux-mêmes.

- 5. Il ne s'agit pas de la description d'une multiplicité de cours ni d »une multiplication de professeurs. Ainsi le premier cycle pourrait presque être enseigné par un maître unique.
- 6. Le portait de l'élève qui se dégage de ce texte est celui d'un instrumentiste ou d'un chanteur. On imagine que la spécialisation à la musicologie, à l'écriture ou à la direction d'orchestre et de chœur n'intervient qu'après le 3^e cycle des écoles de musique et que la pratique instrumentale ou vocale est indispensable à la formation d'un musicien.
- 7. Les comportements décrits ne le sont pas en fonction de l'âge des élèves. Un débutant de 18 ans devra passer par toutes les étapes proposées (même si la durée des cycles se trouve, dans ce cas, certainement réduite).
- 8. on a préféré présenter le texte « verticalement » , c'est-à-dire que chaque rubrique comporte successivement 1er puis 2e puis 3e cycle. Il est clair qu'une lecture « horizontale » (transversale) cycle par cycle peut s'avérer judicieuse.
- 9. Il est indispensable à l'enseignant pour évaluer sa propre recherche, de pouvoir se référer à des normes ou plutôt à des repères proposés (et non imposés) ; c'est le but du présent document. Mais comme le précise le schéma directeur, il appartient aux équipes d'enseignants, sous la responsabilité du directeur, d'établir les correspondances entre les objectifs et les contenus.

Claude-Henry Joubert

Sommaire

1.	Percevoir	et	discerner

Percevoir	page 6
Discerner	page 7

2. Pratiquer, maîtriser, inventer

Pratique individuelle, vocale et instrumentale	pages 9 et 10
Pratique collective, vocale et instrumentale	page 11
Production publique, vocale et instrumentale	page 12
Mémoire	page 13
Invention	page 14

3. Nommer, lire, écrire

Nommer	page 16
Lire	page 17
Ecrire	page 18

1

Percevoir et discerner

Percevoir : saisir par la perception. Parvenir à connaître. Avoir conscience d'une sensation. Discerner : percevoir distinctement un objet de manière à éviter toute confusion. Se rendre compte précisément de la nature, de la valeur de quelque chose

Percevoir 1er cycle

- Décrire des pièces musicales ¹ en reconnaissant :
 - Le matériau qui les compose (cordes, cuivres, orchestre, voix, synthétiseur)
 - Certains aspects caractéristiques de leur forme (refrain, variation, réexposition)
 - Leur genre (danse, musique religieuse, opéra, musique traditionnelle, etc.)
- Comparer des pièces musicales assez différentes.
- Exprimer des préférences musicales (répertoires, styles, formations, genres, etc.)

Percevoir 2e cycle

- Décrire précisément une pièce musicale en notant (guidé par le professeur) ses structures.
- -Confronter une pièce musicale à ses références personnelles (ce qui sous-entend l'acquisition constante de nouvelles références culturelles...).
- -Comparer des pièces musicales très proches (ex : deux symphonies de Mozart).
- -Expliquer ses préférences musicales.

Percevoir 3e cycle

- Analyser précisément une pièce musicale (matériau, langage, forme, fonction, références culturelles).
- Définir les bases communes (points concrets et abstraits, physiques et conceptuels) à différents systèmes de pensée musicale.
- Avoir, en se basant sur la perception, une pensée analytique consciente.

¹ Pièce musicale : on pourrait dire œuvre musicale ou morceau de musique ou encore objet musical...

Discerner 1er cycle

- Discerner tous les éléments qui composent les répertoires de sa propre pratique instrumentale et vocale : durées, rythmes, attaques, accentuations, articulations, intensité, hauteurs, intervalles, timbres, fonctions tonales, modulations, modes de jeux.
- Discerner approximativement les éléments qui composent d'autres répertoires (les limites de cette pratique ne tenant pas dans le choix de la pièce musicale mais dans la précision du discernement (on ne peut guère envisager là qu'une sensibilisation poursuivie de manière plus vaste par la suite).

Discerner 2e cycle

- Agir de manière plus autonome : les éléments sur lesquels se porte l'attention de l'élève font naturellement partie de répertoires plus complexes.

Discerner 3e cycle

- L'élève doit être autonome et doit pouvoir faire preuve d'un sens critique.

2

Pratiquer, maîtriser, inventer

Pratique individuelle, vocale et instrumentale

1er cycle

- Utiliser sa voix avec aisance dans un ambitus assez large et en apprenant à maîtriser sa respiration (ce qui nécessite une contrainte pratique vocale...).
- Chanter avec les paroles un répertoire de mélodies, chansons, airs, etc., travaillés pendant le cycle.
- Montrer un bon équilibre corps/instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante.
- Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux.
- -Evaluer la qualité du son vocal ou instrumental produit.
- Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail).
- -Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnés choisies de telle façon que l'on puisse exiger :
 - Une compréhension du texte musical
 - Une maîtrise (domination, contrôle) de sa prestation (départs, tempi, etc.).

NB: Le répertoire sera aussi varié que possible

Pratique individuelle, vocale et instrumentale

- -Interpréter à première vue vocalement et instrumentalement un texte simple en faisant la preuve d'une bonne compréhension musicale.
- Envisager tous les aspects techniques de l'instrument ; certaines pratiques étant déjà acquises, d'autres en cours d'acquisition, d'autres juste abordées. L'élève doit, comme on dit, « savoir jouer de son instrument »...
- Proposer l'étude d'œuvres de son choix
- Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archets, etc.).
- Monter seul une œuvre simple (choisie par le professeur).
- Utiliser à bon escient le répertoire d'exercices techniques (c'est l'acquisition d'une méthode de travail).
- Accorder son instrument (cordes, bois, cuivres).
- Avoir la responsabilité de l'entretien de son instrument, (c'est-à-dire être capable de changer une corde, graisser un piston ou prendre la décision de faire appel à un luthier ou un facteur...).

Pratique individuelle, vocale et instrumentale

- Etre autonome par rapport aux partitions que l'élève est susceptible de travailler.
- Utiliser voix parlée et chantée avec aisance
- Chanter avec les paroles un répertoire varié (adapté à son niveau) de mélodies, chansons, airs, etc., travaillés pendant le cycle.
- Interpréter à première vue vocalement et instrumentalement en prouvant une bonne compréhension du texte musical.
- Se mouvoir dans des répertoires très variés et également étudier de façon approfondie le style du répertoire de son choix.
- Jouer, en outre (pour le futur professionnel), des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur (en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance).
- Opérer des choix conscients (répertoire, interprétation, expression).
- Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
- Pratiquer sommairement (pour le futur professionnel jouant d'un instrument monodique) un instrument polyphonique.
- S'exprimer en public (présentation de concerts, exposé au sein de la classe sur répertoires, technique instrumentale, facture, interprétation, etc., participation à un entretien portant sur ses connaissances et sa pratique musicale).
- Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical (amateur ou professionnel) afin d'opérer des choix conscients.

Pratique collective, vocale et instrumentale

1er cycle

- Chanter dans un petit ensemble vocal (à 3 ou 4 voix)
- Participer à un travail
 - en grand groupe d'instruments différents (orchestre, harmonie...);
 - en grand groupe de même instrument (orchestre de flûtes, de guitares, etc.);
 - en ensemble instrumental (de 6 à 15 instruments);
 - en petits groupes d'instruments différents (duos, trios...);
 - en petit groupe de même instrument (duos, trios...).

NB : les objectifs du travail dans chacun de ces groupes sont différents et les exigeances doivent être clairement définies et exprimées par le professeur.

Pratique collective, vocale et instrumentale

2e cycle

- Chanter dans un ensemble vocal (un par voix).
- Jouer ou chanter à première vue, en groupe en prouvant une bonne compréhension du texte musical.
- -Participer aux répétitions d'un petit groupe sans l'assistance d'un professeur.
- Proposer une interprétation d'une œuvre (tempi, phrasés, etc.).

Pratique collective, vocale et instrumentale

- Constituer un groupe de musique de chambre et en gérer le travail.
- Tenir sa place dans un grand ensemble ou un orchestre.
- Encadrer (au sein d'un ensemble) la pratique d'élèves des 1er et 2e cycles.
- Participer, sous la responsabilité du professeur, à un « enseignement mutuel » (*tutorat* d'élèves du 2^e cycle, voire du 1^{er} cycle).
- Chanter dans un ensemble vocal et, éventuellement le diriger.

Compétences souhaitées à la fin des trois cycles de l'enseignement spécialisé ((musique)
Document réalisé par l'ipmc, avril 1993	

Pratique publique vocale et instrumentale

1er cycle

- Se produire en public en utilisant voix chantée, voix parlée, instrument seul et en groupe.
- Participer à l'élaboration d'une œuvre collective.

NB: L'ensemble des élèves de la classe est déjà un public

Pratique publique vocale et instrumentale

2e cycle

-Prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert (d'un spectacle) collectif.

Pratique publique vocale et instrumentale

- Composer le programme d'un concert (d'un spectacle) et en assurer la réalisation complète (y compris programmes, affiches, etc.).
- Travailler avec comédiens, danseurs, techniciens du spectacle. Pour cela, l'élève doit s'être familiarisé avec le matériel audiovisuel propre au spectacle et à l'enregistrement.

Mémoire 1er cycle

- Mémoriser et reproduire (instrumentalement ou vocalement) les éléments d'une courte séquence entendue.
- Mémoriser une phrase lue te la reproduire en s'attachant à la qualité musicale et expressive de sa prestation.
- Jouer de mémoire un morceau de musique.

Mémoire 2e cycle

- Retenir, en les notant, des éléments d'une séquence monodique, contrapuntique ou harmonique.

Mémoire 3e cycle

- Retenir, en les notant, les éléments essentiels d'un texte musical.

Invention 1er cycle

- Improviser vocalement et instrumentalement, c'est-à-dire imiter, transposer, varier, développer, orner, au sein d'un groupe, selon des « règles du jeu » proposées dans les styles des répertoires étudiés
- Participer à l'élaboration d'une œuvre collective (voir pratique collective).

Invention 2e cycle

- Manipuler vocalement, instrumentalement et par écrit, différents systèmes musicaux. C'est-à-dire improviser, arranger, adapter, transcrire, « composer », en observant une « règle de jeu » (modalité, tonalité, musique répétitive, etc.).
- Ecrire ou suggérer de brefs éléments de productions individuelles ou collectives.

Invention 3e cycle

- « Composer » la cadence d'un concerto classique.
- Proposer et réaliser un texte musical (arrangé, transcrit, voire « composé »...) lors d'une production musicale publique.

3

Nommer, lire, écrire

Nommer 1er cycle

- Maîtriser le vocabulaire des éléments musicaux que l'élève pratique et qu'il est capabel de discerner.
- Discerner des emplois de la voix humaine dans différents répertoires.
- Discerner les emplois de l'instrument qu'il pratique dans différents styles et répertoires.
- Expliquer sommairement les principes élémentaires du fonctionnement de son instrument.

Nommer 2e cycle

- Utiliser des acquisitions théoriques et en maîtriser le vocabulaire pour la compréhension, l'interprétation ou l'élaboration d'un texte.

Liste non exhaustive des domaines dans lesquels des acquisitions théoriques peuvent être abordées :

- 1. Hauteur, notation, intervalles (renversement, redoublement), tonailté, modalité, éléments acoustiques (fréquence, battement, enveloppe...), accords de 3 et 4 sons (chiffrages), agrégats, fonctions tonales, cadences, transposition.
- 2. Durée, notation, signes de mouvements, carrures, formes.
- 3. Timbre, tessitures des instruments de l'orchestre classique, tessitures des voix, notions élémentaires concernant les instruments électriques.
- 4. Intensité (nuances).
- 5. Modes de jeux : ornements, signes d'accentuation, caractères (termes étrangers).
- Mettre en rapport des notions élémentaires concernant l'histoire, la facture actuelle et le fonctionnement de son instrument afin de résoudre des problèmes de technique ou d'interprétation.

Nommer 3e cycle

- Travailler sur des sujets théoriques, historiques ou organologiques précis (initiation à la recherche...).
- Mener à bien u travail bibliographique simple.
- Transmettre des notions élémentaires concernant l'histoire, la facture actuelle et le fonctionnement de son instrument.

Lire 1er cycle

- Entendre intérieurement une partie monodique d'un texte écrit.
- Lire les éléments musicaux faisant partie de la pratique habituelle de l'élève et qu'il est capable de discerner (hauteurs, durées (rythme), intensités, modes de jeu, etc.).
- Lire, avec l'assistance du professeur ou du groupe, dans des systèmes d'écriture diversifiés (graphismes contemporains, neumes).
- Lire dans toutes les clés nécessaires à la pratique de son instrument et à la connaissance de l'accompagnement pianistique de celui-ci (exemple pour un altiste : clef d'ut 3, clef de sol, clef de fa).
- Interpréter à première vue des textes d'une difficulté inférieure à son niveau instrumental ou vocal.

Lire 2e cycle

- Associer audition, compréhension et texte écrit (la lecture est devenue une perception auditive et analytique).

- Chanter avec précision un texte monodique.
- Se repérer dans un conducteur ou une partition d'orchestre et en déduire globalement (à la seule lecture) les effets, couleurs, sensations, caractères...

Lire 3e cycle

- Interpréter à première vue, seul ou en groupe, un texte difficile en en gardant l'essentiel, c'est-àdire en utilisant des simplifications, des réductions, des arrangements...
- Maîtriser plusieurs systèmes d'écritures (« classique », baroque, contemporain, jazz...).
- -Lire (c'est-à-dire entendre et comprendre) une partition d'orchestre (un conducteur) simple.

Ecrire 1er cycle

- Noter ses propres inventions.
- Noter un air, une chanson sus par cœur.
- Copier (par exemple, une partie séparée dans un conducteur ou une polyphonie à deux voix...)

Lire 2e cycle

- Noter une mélodie avec sa structure harmonique.
- Noter une polyphonie à deux voix.
- Copier, transcrire, transposer (en particulier pour l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert ou d'un spectacle collectif).

Lire 3e cycle

- Décrire précisément une pièce musicale complexe en notant ses éléments et ses structures essentiels.